Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 549

Artikel: Gâteau : la boulimie des grandes banques
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022415

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GÂTEAU

La boulimie des grandes banques

Les grandes banques en ont décidé ainsi. Que leur volonté soit faite. Et que MM. Leutwiler et Schürmann aillent voir ailleurs si les taux sont meilleurs!
On a déjà suffisamment commenté, en termes heureusement parfois sévères, la décision prise par les quatre (plus) grandes banques de relever parallèlement, et d'un demi-pourcent dans les deux cas, à la fois les taux des intérêts passifs (servis aux épargnants) et actifs (encaissés auprès des débiteurs hypothécaires).

Il convient cependant de revenir ici sur un fait très important: ces dernières années, à la faveur des taux hypothécaires en baisse continuelle depuis 1975 et en faisant un peu de sous-enchère, les grandes banques ont conquis un terrain jusqu'alors occupé par les banques cantonales et, dans une moindre mesure, régionales. En moins de cinq ans, de 1975 à mars 1980, les cinq grandes banques ont fait passer de 26,8% à 37,6% leur part au marché des placements hypothécaires en Suisse, tandis que les 25 banques cantonales et les 3 grands établissements hypothécaires (Crédit foncier vaudois, Banque hypothécaire du canton de Genève et Caisse hypothécaire du canton de Berne) voyaient leur position s'affaiblir dans une proportion inverse (de 54,1% à 47,7%).
Pendant la même période, qui a vu le «gâteau hypothécaire» passer de 71,2 milliards à 106,9 milliards de francs, soit un accroissement de 35,7%, les grandes banques ont plus que doublé la valeur de leurs placements hypothécaires (de 19,1 à 40,2 milliards de francs, soit + 104,7%!), tandis que les banques cantonales augmentaient les leurs d'un tiers seulement (de 38,5 à 51 milliards, soit + 32,2%).
Cette évolution n'est évidemment pas restée sans influence sur la structure des actifs: les placements hypothécaires, qui représentaient traditionnellement moins de 15% de la somme du bilan des grandes banques, en constituent désormais près du cinquième, — contre plus de la moitié pour les banques cantonales.

L'ENGRENAGE DU POUVOIR

Ainsi donc, les grandes banques, dans leur prétention toujours plus manifeste à l'universalité, sont parvenues à prendre une place importante sur le marché des avances et prêts hypothécaires, lesquels représentent en contrepartie une proportion nettement accrue de leurs placements. Du coup, elles se sentent autorisées à donner le ton sur ce marché, en invoquant la nécessité de l'alimenter par une plus forte — mais non meilleure — rémunération des dépôts d'épargne.
L'opération, magistralement réussie par les gnomes de Zurich, fait apparaître avec une grande clarté l'effet paradoxal auquel aboutit le législateur quand il veut «limiter les abus de la concurrence sans faire une politique structurelle»: les organisations cartellaires se trouvent entravées dans leur contribution éventuellement positive à l'organisation des marchés, tandis que certaines entreprises prennent d'assaut des positions dominantes d'où il sera impossible de les déloger sans un interventionnisme incompatible avec un système ultra-libéral tel que le nôtre!

CARTES BROUILLÉES

On voulait prévenir les abus des cartels, on favorise l'apparition d'oligopoles; on ne voulait pas toucher aux structures économiques, et on les modifie d'une façon irréversible!
Loin de nous de vouloir protéger et conserver à tout prix les circonstances de la vie économique. Mais il faut reconnaître que toutes les distributions de rôles ne sont pas bonnes à revoir. En elle-même, une large répartition des tâches, des responsabilités et donc des pouvoirs nous préserve de la domination par les plus forts et les plus puissants. Or, avec la politique de croissance par la diversification que poursuivent les grandes entreprises, les cartes se brouillent dans tous les secteurs, où les unités moins importantes, même cartellisées, ne parviennent plus à

ZURICH

On n'est plus en 1968

Manchettes, gros titres, images à la TV n'ont reflété que le sensationnel, le spectaculaire des événements de Zurich. Le sang, la violence font écran au message. La mort d'un policier — crise cardiaque, ça arrive aussi dans un lit — c'est le fait qui a fait tilt, celui qui restera dans les mémoires, du pain béni pour la couverture de «Blick».
Il ne faudrait pourtant pas oublier que cette «manif» devant l'opéra de Zurich c'était d'abord la revendication d'une partie de la jeunesse, privée de lieux d'expression, d'espaces bien à elle, qu'elle puisse aménager et gérer à son idée, où on lui fiche la paix. Oui, en 1980 la jeunesse «blasée, désenchantée et sans idéal» manifeste pour la possibilité d'une vie culturelle autonome. Ras-le-bol de se faire tondre de 25 ou 40 francs pour le moindre concert pop par les professionnels du loisir. Voilà l'événement. La suite, les combats de rue, la violence de la police, les vitrines brisées et les pillages, c'est du secondaire (des témoins ont vu d'honnêtes bourgeois se servir dans les étalages sans protection: «Les assurances paieront»).

préserver leurs chasses gardées, leurs domaines d'exclusivité.
Quand Nestlé ou la Migros se met à nourrir tout le monde, de la pouponnière au mouroir, à la maison comme au restaurant, quelle alternative s'offre-t-elle à terme pour le fabricant indépendant? Il a tout juste le choix du géant qui sera son futur maître: le concurrent qui l'absorbera, ou le distributeur qui imposera ses conditions.
Dans le secteur bancaire, les choses ne se passent pas aussi brutalement; les grandes banques répugnent à reprendre de plus petits établissements, — et ne s'y résignent qu'à des fins «généreuses» (assainissement, moralisation, etc.) Mais il n'empêche que les rapports de forces évoluent aussi dans le secteur bancaire, et qu'on le perçoit parfaitement dans les bureaux feutrés et derrière les portes blindées.
A propos: la précédente augmentation d'un demi-pourcent des taux hypothécaires, qui a pris effet au 1er avril dernier, avait été annoncée le 17 janvier d'abord par la Banque cantonale de Zurich, traditionnellement chargée d'entonner en telle matière; les grandes banques avaient suivi l'après-midi. Cette fois, l'UBS, la SBS, la BPS et le Crédit suisse ont décidé, unilatéralement et souverainement. Et dans les cantons, on fait les comptes pour voir si on doit suivre Zurich. C'est que le coup de force est loin de faire l'unanimité. A Bâle, en ce début de semaine, on se prenait même à douter.

Die rote Fabrik, la fabrique rouge — rouge non pas parce que haut lieu révolutionnaire mais tout simplement bâtie en briques rouges — c'est le lieu convoité par les jeunes. Cette ancienne usine d'ITT a été rachetée par la Ville en 1977 après un vote populaire; les objectifs poursuivis étaient alors peu clairs: beaucoup de non-dit pour un large consensus. On y trouve des artistes, des artisans, des salles que l'administration loue ou prête à la demande. Pas de choix politique, en tout cas pas une réponse satisfaisante pour les jeunes chassés de partout —

Deux mots qui apparaissent dans le vocabulaire politique allemand à l'occasion d'émeutes: «spontis» et «chaotisten». Pas besoin de traduire pour être compris!

---

les salles disparaissent à un rythme rapide au gré des reconstructions. Alors le crédit de 60 millions pour la rénovation de l'opéra ne pouvait être perçu que comme une provocation. Echec de deux «symphatiques» magistrats, Sigi Widmer, le maire chargé de la culture et Emilie Lieberherr, responsable de la politique de la jeunesse.
Du côté de la jeunesse la politique tient peu de place dans cette affaire; on n'est plus en 1968. Lors d'une confrontation entre les autorités municipales et 3000 jeunes au Volkshaus, il y a quelques jours, un gauchiste qui commencait son couplet a été copieusement sifflé. A la demande du maire de négocier avec une délégation les jeunes ont répondu: nous sommes tous des délégués. Ce qu'ils veulent, ils le veulent tout de suite. Pour l'instant la seule réplique que la «NZZ» a trouvé est la thèse du complot.

CONFÉDÉRATION

La solidarité de l'atome

Kaiseraugst, nous n'en voulons pas, avait répondu il a quelques mois le Conseil d'Etat genevois à la Berne fédérale. Preuve du besoin insuffisante, consultation sur la conception globale de l'énergie en cours, mise en service de Gösgen et de Leibstadt suffisante.
D'accord pour Graben répond maintenant le même gouvernement: certes, il faudrait réexaminer les facteurs qui influenceront la consommation d'électricité jusqu'en l'an 2000, mieux estimer les économies réalisables, mais... Mais la consultation sur la conception globale semble donner une majorité pour le scénario à trois centrales nucléaires; la tendance est à une hausse de la consommation; il apparaît que la réalisation de Kaiseraugst est problématique. Donc oui à Graben!
En fait le gouvernement genevois a fait ses comptes. Le renoncement à Kaiseraugst renforce la probabilité de réalisation de Verbois. Or Verbois, personne n'en veut à Genève a dit le conseiller d'Etat Borner en commission. Donc d'accord pour Graben qui peut nous sauver de la proximité nucléaire. Solidarité confédérale. Vous parliez de politique énergétique?

Le gouvernement de Schaffhouse a lui poliment répondu que le dossier présenté ne lui permettait pas de dire si la preuve du besoin était fournie. Comme pour Kaiseraugst. Il faut d'abord prendre une décision ferme pour ce dernier projet avant de tirer des plans sur la comète Graben. Chapeau. Mais il est vrai que ce canton n'a pas la menace d'un projet Grünwald sur son territoire.

BAGATELLES

Une fédération sportive originale à Zürich: la fédération suisse progressiste de football (FSFV). Son tournoi de cette année, pendant les mois de mai et juin, est joué par vingt équipes, dont, pour la première fois, une équipe féminine: «Mama Zurigo». Les matches durent deux mi-temps de trente minutes. Pas d'arbitre: les grosses fautes sont traitées par les partenaires! L'autogestion dans le sport: encore une invention démoniaque du «groupe d'Yverdon»?